

Sur l'emploi dit poétique du pluriel massif *eaux* en français

Baptiste PUYO

0. Introduction

Le présent article a pour but de décrire l'emploi en français du pluriel dit poétique, aussi appelé selon les auteurs pluriel amplificateur, augmentatif, emphatique, intensif. Disons-le de suite, ce foisonnement terminologique ne signifie pas qu'il existe un pluriel poétique différent d'un pluriel emphatique, et ainsi de suite, mais qu'il existe en revanche selon les auteurs différentes façons de théoriser ce type particulier de pluriel. Il s'agit donc ici d'une terminologie théorique et non descriptive. Quant à nous, nous choisirons d'employer pour le moment le terme de pluriel poétique, car celui-ci nous dit uniquement que ce type de pluriel est souvent utilisé en poésie, ce qui est une donnée descriptive et non théorique. Notre description se concentrera sur le cas précis du pluriel *eaux* que l'on trouve parfois en concurrence avec le singulier, comme dans l'exemple suivant :

- (1) Pataugeant dans l'**eau** boueuse, un petit enfant dans les bras, un autre accroché à sa robe, cette mère tente de fuir sa demeure envahie par l'inondation. [...] Dans la région de Dacca, les **eaux** baissent, mais la situation est de plus en plus dramatique dans le sud-est du pays. Les **eaux** ont submergé une ville entière, Gopalgani.
(Furukawa 1977 : 162)

En français, la distinction entre le trait massif et le trait comptable d'une unité nominale s'opère en fonction de critères ontologiques (voir Martin 1989). Citons entre autres le critère de référence cumulative, selon lequel une unité nominale présente le trait massif si elle réfère à un objet X tel qu'une quantité de X donne un objet qui est encore du X. L'objet *eau* répond bien à ce critère, puisqu'en ajoutant de l'eau à de l'eau on obtient de l'eau. En revanche, si la référence est ainsi massive, comment expliquer ses nombreux emplois pluriels (3010 occurrences dans *corpatext* que nous utiliserons comme corpus) ? N'y a-t-il pas dans cette malléabilité linguistique une contradiction, si l'on s'en réfère au principe de Damourette et Pichon selon lequel l'opposition singulier-pluriel peut être définie comme une opposition continu-discontinu ?

Notons que Martin (1989) n'y voit pas de contradiction, puisque l'opposition singulier-pluriel peut diverger de l'opposition massif-comptable dès lors qu'on admet qu'il peut exister au niveau discursif deux lectures différentes de la référence, une lecture conceptuelle et une lecture extensionnelle. Selon ce point de vue, l'emploi suivant du singulier correspondrait alors à une lecture conceptuelle de l'unité nominale *eau* :

- (2) Une bonne **eau** minérale est riche en fluor. (Martin 1989 : 42)

Néanmoins, Martin semble limiter au singulier cette possibilité puisqu'il ne donne pas d'exemples concernant le pluriel. De la même façon, lorsque Kleiber (2003) justifie à son tour cette possibilité d'employer un nom massif en lecture

individualisante, la question du pluriel est alors éludée. C'est donc à nous d'investiguer. Une rapide observation nous montre ainsi que le pluriel *eaux* ne peut pas être une lecture extensionnelle de la référence. Premièrement parce que ce pluriel n'implique pas une plus grande quantité que le singulier. Deuxièmement parce qu'il est impossible de le dénombrer. Mais une fois ainsi validé le caractère massif de l'unité nominale même mise au pluriel, il faut donc admettre que le choix singulier-pluriel n'est pas affaire de massivité, ce qui pose la question de la motivation de l'emploi du pluriel, en grand nombre dans le corpus, par rapport au singulier. Notre but sera donc d'apporter une explication linguistique à ces emplois littéraires. Nous commencerons par regarder quelles explications linguistiques ont été données au sujet du pluriel poétique. Puis nous entamerons notre propre voyage descriptif à travers l'observation des occurrences du pluriel massif *eaux* dans notre corpus, ce qui sera l'occasion de relire certains emplois de ce pluriel afin de vérifier enfin nos résultats.

1. Ce que dit la littérature

1.1. Le pluriel interne

La possibilité d'un pluriel n'entraînant pas de modification extensionnelle fait de suite penser au pluriel interne théorisé par Guillaume (1964). Dans le système guillaumien du nombre, on trouve ainsi des pluriels anti-extensifs dits internes dont le rôle est « d'intérioriser [...] la vision de plusieurs choses appartenant à une unité complexe » (1964 : 172). Mais si cette idée de complexité peut s'appliquer à des pluriels comme *funérailles*, *obsèques*, *fiançailles*, *noces*, etc. qui expriment une réalité complexe s'accordant au déroulement dans le temps d'un événement ritualisé, ce critère de complexité ne tient plus dans le cas du référent *eau*, et plus largement des référents massifs. L'idée de complexité, qui sous-tend une référence constituée de différents éléments, n'est en effet pas compatible avec le critère de sous-ensemble propre aux unités nominales massives, selon lequel présente le trait massif une unité nominale qui réfère à un objet X tel qu'une partie de X est encore du X. De cette façon, si une partie de l'eau dans mon bain est encore de l'eau, en revanche le bal qui clôture les fiançailles n'en est qu'une partie et ne peut donc pas recevoir l'appellation de fiançailles. Le pluriel *eaux* n'est donc pas un pluriel interne.

1.2. Le pluriel amplificateur, augmentatif, emphatique, intensif

Guillaume avait d'ailleurs déjà senti les limites de cette idée de complexité interne pour expliquer un pluriel poétique comme *cieux*. Dans une leçon datée de 1941, il y avait alors préféré l'idée d'amplification :

« On ne saurait prétendre [...] que l'image *ciel* soit une image de pluralité interne. [...] Pour le concevoir, il faut [...] l'examiner non pas du côté seulement de la chose caractérisée, mais du mouvement de caractérisation que la chose caractérisée impose à l'esprit. [...] Ce caractérisant autonome doit au caractère primitif qui en fut l'origine, d'être un caractérisant expansif et amplificateur. Un caractérisant qui implique une vision en élargissement. [...] Le pluriel *cieux* est un pluriel amplificateur. [...] Pourquoi fait-on usage du caractérisant d'amplification ? Parce que l'expression *ciel* reste inférieure dans certains cas de discours à l'impression qu'on en veut communiquer. Pour amener l'expression à la grandeur de l'impression, il faut l'outrepasser, la transcender ».

(Furukawa 1977 : 80)

Remarquons que Sten (1949) explique quant à lui ce type de pluriel en recourant à la notion connexe de vague, au sujet des expressions en français comme *une jeune fille était assise à ses côtés* ou *envoyer quelque chose par les airs*. Il est vrai que l'emploi de la tournure partitive *de l'eau* permet la limitation quantitative, du type *il y a de l'eau dans mon verre*, alors que le pluriel *les eaux* transforme la référence en une substance diffuse et inquantifiable. Impossible donc de dire * *il y a des eaux dans mon verre*. Quoi qu'il en soit, le pluriel poétique est pour ces auteurs le problème de la représentation du référent selon un processus d'élargissement de l'espace mental. Mais notons les expressions terre-à-terre en français comme *perdre les eaux*, *prendre les eaux* ou *avoir les eaux basses*, qui invitent à préciser ce que l'on entend par augmentation de la référence. Le caractère augmentant du pluriel dans les exemples suivants, qui désignent une réalité triviale et qui sont donc bien loin de la hauteur que peut prendre au contraire le pluriel *cieux*, doit ainsi être précisé :

- (3) Entre la porte et la maison s'étendait une mare pleine de fumier où coulaient les **eaux** pluviales et ménagères.
(Honoré de Balzac, *Le Colonel Chabert*)
- (4) La basse-cour, en effet, était balayée, lavée, ratissée. Mais de ces **eaux** sales remuées, de cette litière retournée à la fourche, s'exhalait une odeur fauve, si pleine de rudesse, que l'abbé Mouret se sentit pris à la gorge. (Émile Zola, *La Faute de l'Abbé Mouret*)

1.3. Le pluriel d'expérience

Une troisième voie est ouverte par De Carvalho (2006) qui considère lui aussi l'opposition morphosyntaxique singulier-pluriel comme une affaire de représentation qui « ne se joue pas a priori dans la contemplation pour ainsi dire de la réalité sensible, mais a posteriori dans la construction linguistique de celle-ci » (2006 : 118). Mais l'idée nouvelle qui organise ici ce type de pluriel est celle d'expérience :

« Prenons par exemple *castra*, désignation [...] d'un camp militaire, par opposition à *castrum*, singulier, qui donne à voir un lieu retranché [...]. On appelle *castra* [...] un *castrum* pour le temps où il est occupé par deux légions romaines. [...] Les légions parties, reste le *castrum* [...] Soit encore un autre cas, en latin, de pluriel prétendument poétique, celui des noms de certaines matières [...] De quelqu'un qui *boit un coup*, on dira, par exemple, *vina bibit*. [...] Ce que l'on aperçoit [...] est que le recours au pluriel va de pair avec la référence à la particularité temporelle d'une certaine durée, celle d'un certain état de choses, d'un comportement, d'un phénomène, d'une expérience personnelle – toutes choses qui impliquent l'engagement de l'objet nommé dans le temps de l'expérience. [...] Ne serait-ce pas précisément cela, la référence à la particularité d'une expérience momentanée, ce qui fait la différence entre *les lunettes* dont celui qui en a besoin a à chaque instant l'expérience, et *la lunette*, désignant, dans la bouche d'un spécialiste, un objet parmi tant d'autres ? En d'autres termes: n'est-ce pas l'usage que l'on en fait, et l'expérience qu'on en a, qui oblige à reconnaître la pluralité dont un tel objet est fait ? » (2006 : 125-126)

Se pourrait-il que le pluriel *eaux* intervienne ainsi lorsque le référent est engagé dans l'expérience, autrement dit que le pluriel serve à désigner non pas la réalité objective de la matière en tant que masse homogène, mais plutôt sa substance vue subjectivement comme une pluralité hétérogène à un moment précis de l'expérience des hommes ? Cela demande en tout cas à être investigué à travers l'observation dans le corpus des contextes d'emplois autorisant ou interdisant ce type de pluriel en français, l'objectif étant de mettre au jour les mécanismes linguistiques permettant l'émergence du pluriel poétique. L'observation du corpus nous fournit ainsi les deux informations suivantes au sujet de l'emploi du pluriel *eaux* : i) le contexte d'emploi autorisant ce type de pluriel est un contexte subjectif et ii) la concurrence singulier-pluriel y est une affaire non pas de syntaxe mais de sémantique.

2. Observation des contextes d'emploi

2.1. Les *eaux* ou *des eaux* ?

Une première observation du corpus nous apprend que la tournure définie *les eaux* est majoritaire par rapport à la tournure indéfinie *des eaux* (1351 occurrences contre 1061). Cela pourrait ne pas paraître révélateur si on ne prenait pas en compte la composante syntaxique de ces occurrences, qui indique que la tournure *des eaux* n'apparaît en réalité i) qu'en position complément de nom du type *la surface des eaux* ou ii) en position complément de lieu lorsque le verbe appelle la préposition *de* du type *sortir des eaux*. Ainsi, nous ne trouvons pas une seule occurrence de l'indéfini *des eaux* en position sujet dans tout le corpus, ce qui nous permet d'affirmer que le pluriel *eaux* est donc un emploi strictement défini, c'est-à-dire limité à un contexte précis.

2.2. Au sujet de la notion de contexte subjectif

Notons au passage que le recours à l'indéfini est autorisé dans le cas d'autres unités nominales, comme dans la tournure *avoir des ennuis*. Mais ne nous méprenons pas. Il est ici aussi impossible de trouver *des ennuis* en position sujet et la tournure *avoir des ennuis* n'est possible que s'il y a limitation de la référence de *ennuis* à un cas personnel, par exemple à la première personne du type *j'ai des ennuis*. Dire *j'ai des ennuis*, c'est dire ainsi que les *ennuis* sont les miens et c'est les limiter à mon cas personnel. Même chose pour les pluriels suivants dont la référence est toujours limitée à la sphère personnelle, ce qu'exprime la nécessité d'exprimer la référence à une personne : les *agissements* de X ; les *amitiés* de X ; les *amours* de X ; les *antécédents* de X ; les *condoléances* de X ; les *coordonnées* de X ; les *doléances* de X ; faire des *douceurs* à X ; les *ébats* de X ; les *errements* de X ; les *excuses* de X ; les *faveurs* de X ; les *félicitations* de X ; les *folies* de X ; les *foudres* de X ; les *frasques* de X ; les *honneurs* de X ; les *libertés* de X ; les *litanies* de X ; les *manières* de X ; les *nouvelles* de X ; les *pleurs* de X ; les *précipitations* de X ; les *paroles* de X ; les *représailles* de X ; les *respects* de X ; les *simagrées* de X ; les *sacrifices* de X ; les *troubles* de X ; etc. En étant ainsi toujours limité à la sphère personnelle, l'emploi de chacun de ces pluriels s'accompagne forcément d'une subjectivation du concept nominal qui est alors représenté selon un point de vue.

Si la limitation de la référence à la sphère personnelle est évidente pour ces unités nominales, ce phénomène saute moins aux yeux avec un nom de matière comme *eau*. Une deuxième observation du corpus nous apprend que l'emploi du pluriel *eaux* intervient dans un type précis de contexte toujours délimité au monde particulier du personnage. Il s'agit

de cette façon d'un emploi relié à ce que nous appelons une subjectivité, dans le sens d'univers particulier et personnel de référence. Cette subjectivation peut s'opérer de deux façons : i) soit par le pointage de la référence à la subjectivité spatio-temporelle d'un personnage, ii) soit par le pointage de la référence à une catégorie sémantique forcément reliée à l'expérience subjective du personnage.

2.3. Subjectivation par limitation spatio-temporelle

Le premier type de contexte que nous observons est ainsi un contexte qui situe les *eaux* dans la subjectivité spatio-temporelle du personnage. Le contexte de référence est toujours celui qu'expérimente le personnage, c'est-à-dire celui qu'il a devant les yeux. À tel point que les *eaux* se confondent souvent avec les états d'âme du personnage, comme en témoignent parfaitement les exemples suivants :

- (5) Les **eaux** de cette baie, déjà à moitié bretonne, peuvent exercer une action sédative, d'ailleurs discutable, sur un cœur qui n'est plus intact comme le mien, sur un cœur dont la lésion n'est plus compensée. (Proust, *Du Côté de chez Swann*)
- (6) Les **eaux** et le ciel étaient d'une tranquillité profonde ; l'âme de Fabrice ne put résister à cette beauté sublime. (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*)

Preuve en est la personnification suivante mettant en exergue ce parallèle qui s'établit entre les *eaux* et le sentiment d'effroi des personnages :

- (7) Si celui qui vient de laisser rouler une pierre veut que son cœur serve de gaine à mon couteau, il n'a qu'à recommencer, dit Marche-à-terre d'une voix si basse qu'elle se confondait avec le frissonnement des **eaux** du Nançon. (Honoré de Balzac, *Les Chouans*)

Ici encore, les *eaux* sont le lieu de la mélancolie de la comtesse, comme si la description du paysage formé par les *eaux* se confondait avec les sentiments du personnage :

- (8) Ces sons portés sur les **eaux** qui les adoucissent prennent une teinte de douce mélancolie et de résignation [...]. (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*)

Dans les exemples suivants, les *eaux* sont le lieu de l'amour des personnages :

- (9) Le capitaine et Francine aperçurent alors dans cette direction quelques ombres projetées sur les **eaux** du lac par la lumière de la lune, et reconnurent des formes féminines dont la finesse quoique indistincte leur fit battre le cœur. (Honoré de Balzac, *Les Chouans*)

- (10) Car elle a dans le cœur cette fleur large et pure, / L'amour mystérieux de l'antique nature! / Elle aime comme nous [...] / Les **eaux**, les prés, les monts, les refuges charmants [...]! (Victor Hugo, « Virgile » dans *Les Voies intérieures*)

Les *eaux* peuvent également être le lieu de la joie des personnages :

- (11) Les hommes [...] se sentaient remués dans leur fibre la plus délicate ; [...] aussi [...] les quais baignés par les **eaux** du Patapsco, [...] regorgeaient d'une foule ivre de joie [...]. (Jules Verne, *De la Terre à la Lune*)
- (12) Rien n'est gai comme le bruit de ces mortaretti entendu de loin sur le lac, et adouci par le balancement des **eaux** ; ce bruit singulier et qui avait fait si souvent la joie de son enfance chassa les idées un peu trop sérieuses dont notre héros était assiégé. (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*)

Comme nous le voyons, l'emploi du pluriel *eaux* intervient ici dans un contexte fondamentalement subjectif se confondant avec le point de vue qu'assume le personnage vis-à-vis du référent massif qu'il a alors devant les yeux. Les limites posées à la référence ne sont ainsi rien d'autre que celles imposées par la subjectivité spatio-temporelle de l'expérience du personnage.

2.4. Subjectivation par limitation catégorisante

Le deuxième type de contexte est un contexte catégorisant qui limite la référence à une catégorie sémantique bien précise, comme les *eaux pluviales*, les *eaux souterraines*, les *eaux thermales*, les *eaux vives*, etc. Si le singulier est également possible, nous remarquons que lorsque le pluriel est employé, ces catégories sémantiques sont alors associées aux activités humaines ou au monde subjectif des personnages, ce qui n'était pas forcément le cas au singulier. Lorsque ces catégories sont exprimées au pluriel, elles sont ainsi toujours limitées à la sphère humaine. De cette façon, alors que l'*eau de pluie* concerne un phénomène chimique détaché de l'humain en (13), les *eaux de pluie* ou les *eaux pluviales* concernent en revanche l'utilisation personnelle, c'est-à-dire subjective, de cette eau par les fermiers ou les agriculteurs en (14):

- (13) Toute la surface de la terre est soumise à l'action chimique de l'air et de l'acide carbonique dissous dans l'**eau de pluie** [...]. (Darwin, *L'Origine des Espèces*)
- (14) Comme beaucoup de cultivateurs bretons, Galope-chopine mettait, par un système d'agriculture qui leur est particulier, ses engrais dans des lieux élevés, en sorte que quand ils s'en servent, les **eaux pluviales** les ont dépouillés de toutes leurs qualités. (Honoré de Balzac, *Les Chouans*)

Le corpus fournit également beaucoup d'occurrences du pluriel renvoyant aux maisons ou aux constructions humaines, c'est-à-dire à un monde personnel :

- (15) [...] le toit s'interrompait, la gouttière continuait seule son chemin pour conduire les **eaux de pluie** aux tuyaux de descente. (Émile Zola, *La Curée*)

De la même façon, alors que l'*eau souterraine* est uniquement un phénomène géologique, les *eaux souterraines* sont ce même phénomène mais relié à l'activité personnelle des hommes, comme le montrent les exemples suivants :

- (16) Mais la campagne s'éleva sensiblement et montra bientôt ses plaines cultivées, où réussissaient toutes les productions végétales du Nord et du Midi, ses champs immenses dont le soleil des tropiques et les **eaux** conservées dans l'argile du sol faisaient tous les frais de culture [...]. (Jules Verne, *De la Terre à la Lune*)

- (17) Cependant, reprit Barbicane, si par l'élévation du sol ou sa nature nous pouvons éviter une lutte avec les **eaux souterraines**, le travail en sera plus rapide et plus parfait. (Jules Verne, *De la Terre à la Lune*)

Au pluriel, les *eaux thermales* sont le lieu où les hommes peuvent se reposer :

- (18) Allez donc prendre les **eaux** de Forges ou telles autres qui vous conviendront, et rétablissez-vous promptement. (Alexandre Dumas, *Les Trois Mousquetaires*)

Quant aux *eaux vives*, nous remarquons que le pluriel est employé lorsqu'elles renvoient aux eaux d'un jardin, d'un parc, ou en bordure d'un sentier, c'est-à-dire dans des lieux habités par l'humain et à qui elles fournissent fleurs, arbres fruitiers ou autres poissons faisant partie intégrante de son expérience subjective d'être humain :

- (19) [...] j'eus entendu le docteur Percepied nous parler des fleurs et des belles **eaux vives** qu'il y avait dans le parc du château. (Proust, *Du Côté de chez Swann*)

- (20) Mon imperceptible jardin de douze arbres et trois plates-bandes n'était pas sans me rappeler le grand verger fécond où je suis née ; et je trouvais aussi quelque douceur [...] à lui ménager ces **eaux vives** et le charme de quelques fleurs. (Jules Michelet, *L'Oiseau*)

- (21) [...] le sentiment qui a porté Louis XIV à bâtir Versailles [...] : convertir les miasmes d'un marais en un monceau de parfums entouré de **eaux vives** [...]. (Honoré de Balzac, *Splendeurs et Misères des Courtisanes*)

Et ainsi de suite pour les *eaux domestiques* ou *ménagères* qui accompagnent les hommes dans leur vie de tous les jours,

les *eaux nocturnes* qui sont un spectacle destiné à être apprécié par les hommes, les *eaux brutes* qui ne sont désignées ainsi qu'en vue de leur utilisation future par les hommes, les *eaux blanches* ou *usées* qui sont le fruit de l'activité humaine, les *eaux courantes* qui sont utilisées au pluriel lorsqu'elles ont à voir avec l'humain, comme dans l'exemple suivant où elles se confondent avec le sentiment amoureux du personnage, c'est-à-dire sa subjectivité :

(22) Et comme le rêve d'une femme qui m'aurait aimé était toujours présent à ma pensée, ces étés-là ce rêve fut imprégné de la fraîcheur des **eaux** courantes ; [...]. (Proust, *Du Côté de chez Swann*)

Pour nous convaincre définitivement du caractère subjectif de l'emploi du pluriel, regardons le singulier *eau douce* qui renvoie ici à une matière purement physique, détaché de l'humain. Le pluriel est impossible. Et comparons ce singulier au pluriel *eaux douces* qui est au contraire le lieu d'approvisionnement en nourriture des personnages, autrement dit un lieu en rapport direct avec eux :

(23) En réalité, la colonne d'eau serait d'une moindre hauteur, puisqu'il s'agit de l'eau de mer dont la densité est supérieure à celle de l'**eau douce**. (Jules Verne, *Vingt mille Lieues sous les Mers*)

(24) Il faut encore citer ici une circonstance heureuse, qui permit de faire de nouvelles réserves pour l'hiver. Des saumons vinrent par bandes s'aventurer dans la Mercy et en remontèrent le cours pendant plusieurs milles. C'était l'époque à laquelle les femelles, allant rechercher des endroits convenables pour frayer, précédaient les mâles et faisaient grand bruit à travers les **eaux douces**. (Jules Verne, *L'Île mystérieuse*)

L'observation de ces contextes d'emploi nous permet d'affirmer la chose suivante concernant le pluriel *eaux* : tous les emplois sont entourés d'un contexte subjectif limitant sémantiquement la référence à une situation personnelle. L'observation du corpus nous aura ainsi permis de préciser le mécanisme linguistique organisant l'émergence de ce type de pluriel dans le texte. La valeur d'expérience émerge à travers la restriction de la référence à un point de vue subjectif, comme le résume bien ce dernier exemple dans lequel les *eaux* au pluriel font partie à part entière de la subjectivité du personnage en tant qu'élément l'ayant accompagné depuis son enfance. Le singulier est impossible :

(25) [...] ces caractères acquis qui font qu'une vieille dame serbe dont l'appendice buccal est d'un grand poisson de mer, parce que depuis son enfance elle vit dans les **eaux** douces du faubourg Saint-Germain, mange la salade comme une La Rochefoucauld. (Proust, *À l'Ombre des Jeunes Filles en fleurs*)

3. Focalisation de la référence et transformation des modes de présence

Un détail attire notre attention à ce stade. Dans l'exemple (5), plutôt que d'être un lieu figé et statique, les *eaux* sont au contraire présentées comme un élément dynamique agissant de manière autonome sur les sentiments du personnage. Autrement dit, elles sont l'élément focalisé autour duquel s'organise l'histoire :

- (5) Les **eaux** de cette baie, déjà à moitié bretonne, peuvent exercer une action sédative, d'ailleurs discutable, sur un cœur qui n'est plus intact comme le mien, sur un cœur dont la lésion n'est plus compensée. (Proust, *Du Côté de chez Swann*)

Même observation dans l'exemple (8), dont il faut donner la suite pour saisir le trait autonome et dynamique des *eaux*, agissant sur le cœur du personnage comme si elles étaient un véritable acteur de l'histoire, muni d'intentions :

- (8) Ces sons portés sur les **eaux** qui les adoucissent prennent une teinte de douce mélancolie et de résignation, et semblent dire à l'homme: La vie s'enfuit, ne te montre donc point si difficile envers le bonheur qui se présente, hâte-toi de jouir. Le langage de ces lieux ravissants, et qui n'ont point de pareils au monde, rendit à la comtesse son cœur de seize ans. (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*)

De cette façon, une relecture du corpus à la lumière de ces observations nous apprend que l'emploi du pluriel va de pair avec la représentation du référent comme un élément autonome et dynamique, agissant sur la vie des hommes. L'exemple le plus parlant est sans doute celui du Déluge, où ce sont les *eaux* qui provoquent la mort des hommes, comme si elles étaient animées d'une pluralité d'intentions meurtrières. L'emploi du singulier est alors impossible :

- (26) Un fléau plus grand que les autres vint tout à coup rajeunir et sauver le monde. La constellation d'Orion ouvrit au ciel les cataractes des **eaux** ; la terre, trop chargée par les glaces du pôle opposé, fit un demi-tour sur elle-même, et les mers, surmontant leurs rivages, reflurent sur les plateaux de l'Afrique et de l'Asie ; l'inondation pénétra les sables, remplit les tombeaux et les pyramides, et, pendant quarante jours, une arche mystérieuse se promena sur les mers portant l'espoir d'une création nouvelle. (Gérard de Nerval, *Aurélia*)
- (27) Seulement je vois encore debout, sur un pic baigné des **eaux**, une femme abandonnée par eux, qui crie les cheveux épars, se débattant contre la mort. Ses accents plaintifs dominaient le bruit des **eaux**... (Gérard de Nerval, *Aurélia*)

Et que dire de la différence entre le singulier *tomber dans l'eau* et du pluriel *tomber dans les eaux* ? Alors qu'au singulier il s'agit uniquement de désigner un lieu statique en laissant à la tournure *dans l'eau* toute sa valeur de complément de lieu, le pluriel renvoie au contraire à l'action de mourir, et focalise l'élément *eau* en tant que substance dynamique, voire agentive, amenant la mort des hommes, car *tomber dans les eaux* signifie *mourir noyé par les eaux* :

- (28) Ces Bretons sortaient de la rive où Marche-à-terre les avait postés au péril de leur vie car, dans cette évolution et après les derniers coups de fusil, on entendit, à travers les cris des mourants, quelques Chouans **tombant dans les eaux, où ils roulèrent comme des pierres dans un gouffre.** (Honoré de Balzac, *Les Chouans*)

La concurrence entre *lancer dans l'eau* et *lancer dans les eaux* obéit aux mêmes contraintes sémantiques. Alors qu'au singulier on désigne uniquement un lieu, au pluriel il ne s'agit plus d'exprimer un lieu mais au contraire de donner vie et d'animer la substance *eau*, vue comme dynamique et agissant sur la vie des personnages :

- (29) Ces soldats de nouvelle espèce et sur lesquels se fondaient les espérances de la monarchie, buvaient par groupes, tandis que, sur la berge qui faisait face au perron, sept ou huit d'entre eux s'amusaient à **lancer dans les eaux** les cadavres des Bleus auxquels ils attachaient des pierres. (Honoré de Balzac, *Les Chouans*)

Selon qu'on emploie le singulier ou le pluriel, le mode de présence du référent *eau* est donc profondément changé. Nous remarquons que dans les autres occurrences du corpus, le pluriel est utilisé lorsque l'élément *eau* est vu comme un acteur dynamique et autonome, agissant soit sur les sentiments des hommes soit sur leurs activités. Ainsi, les *eaux de pluie* règlent les activités fermières ou agricoles en fournissant l'eau nécessaire aux récoltes. Les *eaux thermales* agissent en guérissant les hommes. Les *eaux souterraines* cessent d'être un pur phénomène météorologique dès lors qu'elles agissent directement sur la vie des hommes. Il n'est ainsi pas étonnant que l'on trouve le pluriel au lieu du singulier dans le titre de ce conte traditionnel provençal, « le peuple des *eaux souterraines* », car ce sont précisément les *eaux souterraines* qui permettent audit peuple de s'organiser et de perdurer en tant que peuple. Le fait que le pluriel focalise le référent comme un acteur central de l'histoire est d'ailleurs visible dans la tournure *lutter avec les eaux*, qui n'autorise pas le singulier :

- (30) Non, mais au milieu de terrains élevés, nos travaux marcheront plus facilement ; nous n'aurons pas à **lutter avec les eaux**, ce qui nous évitera des tubages longs et coûteux, et c'est à considérer, lorsqu'il s'agit de forer un puits de neuf cents pieds de profondeur. (Jules Verne, *De la Terre à la Lune*)

Dans l'exemple suivant, nous remarquons ainsi que le singulier fait partie de la description d'un état de chose statique, alors que le pluriel appartient au contraire à la narration d'une action dynamique, l'opposition singulier-pluriel équivalant ici à l'opposition de deux modes de présence distincts :

- (33) [...] cette flotille de pêche avait moins l'air d'appartenir à la mer que, par exemple, les églises de Criquebec qui, au loin, entourées d'eau de tous côtés parce qu'on les voyait sans la ville, dans un poudroiment de soleil et de vagues, semblaient sortir des **eaux**, soufflées en albâtre ou en écume et, enfermées dans la ceinture d'un arc-en-ciel versicolore, former un tableau irréel et mystique. (Proust, *À l'Ombre des Jeunes Filles en fleurs*)

Enfin, il suffit de revenir au premier exemple donné en introduction pour nous convaincre définitivement du caractère focalisant du pluriel par rapport au singulier. Alors que l'*eau* au singulier reçoit ici la simple valeur de complément de lieu, caractérisant le type de pataugement dont il s'agit, les *eaux* au pluriel, en position sujet et associées aux événements *baisser* et *submerger*, sont vues comme la substance décidant du sort des hommes :

- (1) Pataugeant dans l'**eau** boueuse, un petit enfant dans les bras, un autre accroché à sa robe, cette mère tente de fuir sa demeure envahie par l'inondation. [...] Dans la région de Dacca, les **eaux** baissent, mais la situation est de plus en plus dramatique dans le sud-est du pays. Les **eaux** ont submergé une ville entière, Gopalgani.

Le caractère focalisant du pluriel dans ces exemples pourrait finalement expliquer pourquoi le pluriel est préféré au singulier dans ce type précis de situations, car il s'agit pour les auteurs de représenter le référent matériellement massif comme une substance agissant sur la destinée des personnages, c'est-à-dire comme une entité vivante indissociable de l'expérience et munie d'une pluralité d'intentions autonomes. Pas étonnant donc qu'on ne puisse trouver ce type de pluriel que dans des contextes subjectifs, car cette modalité de pluralisation naît du contact subjectif des personnages à une entité massive aperçue comme une pluralité de mouvements et de possibilités, c'est-à-dire de l'expérience personnelle de la rencontre avec l'*eau* vécue non pas en tant que concept mais en tant que réalité. Il s'agit ainsi d'une pluralité subjective amalgamant la matérialité massive du référent à une hétérogénéité de points de vue.

4. Conclusion

L'observation du corpus nous a appris deux choses essentielles sur l'emploi du pluriel *eaux* par rapport au singulier : lorsqu'elle est mise au pluriel, l'unité nominale massive *eau* est modalisée subjectivement comme une substance i) qui concerne la vie des hommes ii) en agissant directement sur celle-ci. La mise au jour de l'importance du contexte subjectif et de la transformation du mode de présence nous permet de mieux comprendre pourquoi une expression comme *perdre les eaux* est au pluriel, car ce sont précisément les *eaux* qui sont ici à l'origine de l'accouchement, et donc de la vie. Et c'est peut-être finalement dans ce tour de force consistant en quelque sorte à donner linguistiquement vie à l'élément naturel *eau*, dans le sens de l'animer et le mettre en mouvement, que réside le caractère poétique de cet emploi du pluriel.

Bibliographie

- Damourette, J. et Pichon, É. (1968) : *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française 1911-1927*, 9 volumes, Paris, Éditions d'Artrey.
- De Carvalho, P. (2006) : « Esquisse d'une morphosyntaxe du nombre grammatical », *Cahiers de Grammaire*, n° 30, pp. 117-127.
- Furukawa, N. (1977) : *Le nombre grammatical en français contemporain*, Tokyo, Librairie-Éditions France Tosho.
- Guillaume, G. (1964) : *Langage et science du langage*, Paris-Québec, Nizet, Presses de l'Université Laval.
- Kleiber, G. (2003) : « Indéfini, partitif et adjectif : du nouveau. La lecture individualisante », *Langages*, vol. 37, n° 151, pp. 9-28.
- Martin, R. (1989) : « La « référence massive » des unités nominales », J. Davis et G. Kleiber (éditions), *Termes massifs et termes comptables*, Paris, Klincksieck, pp.36-47.
- Sten, H. (1949) : « Le nombre grammatical », *Travaux du Cercle linguistique de Copenhague*, vol. 5, pp. 47-59.

(Doctorant à l'Université de Tsukuba)